

il est probable que la lie de la population voudra seule s'enrégimenter dans la gendarmerie du sultan. Mais qu'y peuvent les Autrichiens et les Russes; qu'y peuvent, actuellement, les Turcs eux-mêmes?

Ce qui est certain, c'est que le projet austro-russe est supérieur aux « instructions » turques. Il fixe, en effet, une proportion obligatoire entre chrétiens et musulmans.

Il est très analogue au projet français, si, comme je le pense, la « réorganisation » n'est pas considérée comme une opération temporaire, et si la brève formule du *Messenger* veut dire que la gendarmerie aura à sa tête des « chefs européens (1) ».

Le vrai problème, en effet, est celui des cadres. Tous les gendarmes peuvent être musulmans, si les officiers sûrs les tiennent en main, les contrôlent, avec, comme sanction, des peines disciplinaires.

Le problème des gardes champêtres est analogue.

III. *Gardes champêtres*. — D'après le *Messenger de l'Empire* :

Les gardes champêtres seront chrétiens là où la majorité de la population est chrétienne.

Ailleurs, le sort des chrétiens ne sera pas amé-

(1) Expression de M. Delcassé parlant à Munir bey, ambassadeur de Turquie : lettre à M. Bapst, p. 61.